

Thouars, le 23 octobre 2025

Dossier de presse

Retour sur le programme LEADER Nord Deux-Sèvres 2014-2020



>Le programme Leader

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un instrument de développement territorial, créé en 1991 afin d'accompagner la transformation et la diversification des zones rurales.

Le programme LEADER, doté d'une enveloppe minimum de 5 % du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), est le seul programme européen dédié à l'accompagnement des projets de développement rural. Il soutient des projets qui s'inscrivent dans une stratégie locale de développement des zones rurales, élaborée et portée par un Groupe d'Action Locale (GAL).

Ces groupes rassemblent des acteurs publics (par exemple des élus des collectivités locales) et privés (comme des entreprises, coopératives, ou des associations). Il permet aux acteurs locaux de définir les priorités de leur territoire et de pouvoir identifier les actions les plus adaptées à leur niveau (démarche ascendante).

Le programme LEADER a pour but de favoriser un développement local en priorité dans les environnements ruraux afin de répondre aux enjeux actuels et à venir dans plusieurs secteurs différents tels que :

- Le développement économique ;
- Le tourisme, la valorisation du patrimoine ;
- Les services à la population ;
- La revitalisation des centres-bourgs ruraux

Les Autorités de gestion du FEADER sont les Régions, mais ce sont les Groupes d'Action Locale (GAL) qui ont pour responsabilité la gouvernance locale. Ils sont tenus d'avoir une représentation mixte, avec des acteurs privés majoritaires et des acteurs publics. Ce sont les GAL qui sélectionnent les projets locaux en fonction de la stratégie qu'ils ont mis en place.

Se réunissant en moyenne 4 à 5 fois par an, le GAL a pour principale fonction de sélectionner les projets qui bénéficieront d'une subvention européenne. Pour y aboutir, il examine dans un premier temps l'éligibilité du projet au regard de la stratégie de développement local, puis procède à son évaluation par l'intermédiaire d'une grille de notation.

>Le programme Leader Nord Deux-Sèvres

Une enveloppe financière de 1 900 000 € de fonds européens a été attribuée par l'ex Région Poitou Charentes (autorité de gestion de ces fonds) au GAL Nord Deux-Sèvres afin de mettre en œuvre son programme Leader 2014-2020. Le territoire Nord Deux-Sèvres couvrait l'intégralité des communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et de la Communauté de communes du Thouarsais.

La stratégie locale de développement du GAL NDS "Pour une ruralité active et durable" reposait sur trois grands principes directeurs : la solidarité, l'écocitoyenneté, les synergies territoriales et les partenariats.

Cette stratégie se déclinait en deux axes stratégiques :

- Axe 1 : Revitaliser le tissu rural par l'accès à des services au public, favorables au maintien et au renouvellement des populations, à une dynamique intergénérationnelle ;
- Axe 2 : Favoriser la diversification de l'économie rurale et la valorisation du patrimoine de notre territoire.

Elle était constituée de 9 fiches-actions.

>**Une enveloppe financière supplémentaire de 301 011 euros**

Afin de surmonter la crise économique et sociale consécutive à la période COVID (2020-2022), des enveloppes supplémentaires issues du plan de relance de l'Union européenne « REACT-UE » ont été débloquées.

Une enveloppe supplémentaire de 301 011 € a ainsi été allouée au GAL Nord Deux-Sèvres, ce qui a porté l'enveloppe à un montant final de 2 201 011 €.

>**Dernières structures qui ont composé le GAL Nord Deux-Sèvres**

- Membres du collège public :
Élus communautaires de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais.
- Membre du collège privé (composition lors du dernier comité de programmation du 30/03/2023) :
ADMR Nord Cerizéen, Association On loge à pied, Association d'Animation de l'Argentonnais (3A), CAUE 79, Chambre d'agriculture, Chambre du commerce et de l'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Association Centre régional « Résistance et Liberté », Centre socioculturel du Mauléonais, Centre socioculturel du Saint-Varentais, Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais, Maison de l'Emploi et de la Formation du Thouarsais, MFR Sèvre Europe, Association Porte Ouverte Emplois.

>**Les chiffres clés de la programmation**

67 projets ont été soutenus financièrement par du FEADER (36 projets sur le Bocage Bressuirais, 21 sur le Thouarsais, et 10 à l'échelle du territoire Nord Deux-Sèvres).

Cette différence en nombre de dossiers est moins importante si on considère le montant de FEADER versé : 918 421,71 € pour le Bocage Bressuirais (43 %) contre 738 191,50 € pour le Thouarsais (35 %) et 481 298,50 € (22 %) pour l'ensemble du Nord Deux-Sèvres.

Cet écart s'inverse si on rapporte la subvention au nombre de dossiers. Elle est de 25 512 €/dossier pour le Bocage Bressuirais contre 35 152 €/dossier pour le Thouarsais. Ceci s'explique par le montant élevé de deux des opérations portées par Emmaüs Thouars (construction hébergements et salle communautaire) dont le projet global constituait une opération phare du programme.

Le taux final de consommation de la maquette financière est de 97,13 %.

Les 67 projets correspondent à une dépense éligible totale de 4 753 478,16 €.

En réalité les dépenses réalisées par les porteurs de projet sont plus importantes que les dépenses retenues (dites « éligibles ») lors de l'instruction des dossiers. La dépense totale (investissement et fonctionnement) s'élève à plus de 5 millions €.

3 projets ont bénéficié d'une subvention supérieure à 100 000 € de FEADER :

- Épicerie multi-services, Commune de Saint-Aubin-du-Plain
- Construction de la salle communautaire, Emmaüs Thouars
- Construction d'hébergements, Emmaüs Thouars

La Région est le premier co-financeur des projets LEADER 2014-2020. Les autres partenaires financiers importants sont l'Etat, le Département, et les EPCI (CCT et Agglo2b).

>Quelques exemples de projets soutenus



Conserverie artisanale à Cerizay

Dominique Roy, gérant de l'entreprise RD Innovation a bénéficié de l'aide européenne FEADER pour le développement de sa conserverie artisanale Bocco Locco. L'aide a ainsi permis de développer un laboratoire de préparation afin d'étendre sa production artisanale

- Coût total du projet - 56 652 € HT
- Aide européenne attribuée : 30 000 € de fonds FEADER

Librairie solidaire des Ateliers du Bocage

AD Book est une plateforme de stockage et de vente en ligne de livres d'occasion préalablement destinés au recyclage. Ce projet a été cofinancé à hauteur de 25 % par l'Union européenne.

Coût total du projet – 92 229 € HT. Aide européenne attribuée – 23 135 € de fonds FEADER.



Quai de déchargement



Zone d'enregistrement des livres



Rayonnages

Microfolies – Centre socio-culturel du Saint-Varentais

La micro-folie est un service culturel de proximité qui vise à faciliter l'accès à la culture, notamment pour les publics des territoires ruraux éloignés des grands musées nationaux. Le public dispose d'un accès virtuel à un ensemble de musées et à leurs collections : Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la musique Philharmonie de Paris, Festival d'Avignon, Institut du monde arabe, Louvre, musée national Picasso Paris, musée d'Orsay, musée du Quai Branly, Opéra national de Paris, etc. Ce projet a bénéficié d'une aide européenne FEADER à hauteur de 28 698,44 € pour un coût total de 60 779,20 € TTC.



Utilisation de la micro-folie par des groupes scolaires : études et analyses de tableaux, photographies

Route des vins – Communauté de Communes du Thouarsais

Pour valoriser son patrimoine local et dans une démarche de tourisme vert, la CCT a créé un circuit de découverte du terroir viticole. Ce circuit de 50 km inclut des sentiers de randonnée pédestre jalonnés de haltes d'information, de panneaux explicatifs sur :

- La production du raisin
- Le travail au chai
- La géologie du territoire
- Les différents paysages viticoles
- Le cycle saisonnier
- L'impact du dérèglement climatique sur les productions

Ce projet présente un coût total de 63 772 € HT et a été financé par le FEADER à hauteur de 35 977,60 €.



Haltes d'information et panneaux explicatifs à Loretz-d'Argenton

Aménagement des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Petits Sablons

Les Espaces naturels Sensibles (ENS) sont des espaces qui ont pour vocation de préserver et valoriser la biodiversité (faune et flore) locale. Propriétaire et gestionnaire de l'ENS du Côteau des Petits Sablons, la CCT a entrepris l'aménagement de ce site afin de le rendre accessible à l'ensemble des habitants et des touristes. Ces aménagements se sont traduits par la mise en accessibilité du site (accès carrossable, places de stationnement), ainsi que la création d'un cheminement piétonnier et d'un théâtre de verdure.

Ce projet a présenté un coût global de 58 043 € HT pour une aide européenne de 29 054,40 €.



Contact : Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13